

LETTRE PETITION

Monsieur le Directeur Régional, Madame la Cheffe du SRFD, Madame la Directrice,

A Cottenchy, le lundi 1 avril 2019.

En assemblée générale ce matin, nous avons décidé que les conditions de réalisation sincères des CCF n'étaient pas remplies au lycée du Paraclet.

- Les élèves n'ont pas pu être préparés, lors des formatifs, à l'utilisation du tiers temps ou de l'aide du secrétaire scripteur ;
- Les secrétaires scripteurs ne sont pas formés pour être vraiment utiles dans cette fonction ;
- Les tiers temps et secrétariat ne peuvent se réaliser, la plupart du temps, que sur la base du bénévolat ou dans la multiplication des sujets et des temps d'examens inapplicables à ce moment de l'année.

Conscient de toutes ces difficultés, dans l'urgence, l'absence de moyens et dans la volonté de la réussite des élèves, l'équipe enseignante a décidé de se concentrer sur les CCF de deuxième année en reportant les CCF de premières années nécessitant des aides extérieures à une date ultérieure.

Nous porterons cette décision collégiale que nous regrettons de devoir prendre à la DRAAF jeudi 4 avril, par cette lettre pétition, dans le but de faire réellement avancer ce dossier dans le souci permanent de la réussite et de l'inclusion de tous les élèves.

Dans l'attente de votre réponse, les personnels qui ont déterminé la part de responsabilité dont ils se sentent porteur, dans le cadre des missions confiées ou déléguées par l'Etat, concernant l'inclusion de tous les élèves lors du passage des examens vous prient d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.